



L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy, le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue d'utilité publique par le décret impérial du 21 juin 1864.

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Mémoires
de
L'ACADÉMIE de STANISLAS

Année 2019/2020

8^{ème} Série Tome XXXIV



Siège de l'Académie
43, rue Stanislas - Nancy

Nancy : Imprimerie municipale, 2022

Année 2019 - 2020



Composition du bureau

Monsieur Jean-Marie SIMON, *président*

Madame Francine ROZE, *vice-président*

Monsieur Jean-Claude BONNEFONT, *secrétaire perpétuel*

Monsieur Philippe BERTAUD, *questeur*

Monsieur Denis GRANDJEAN, *secrétaire annuel*

Monsieur Guy VAUCEL, *bibliothécaire-archiviste*